



FOIRE AUX VELOS 2018

Les règles du jeu

- 1/ Dépôt des vélos le dimanche 03 juin 2018 de 8H00 à 16H00 dans la cour de l'école Arthur RIMBAUD.
- 2/ Début de la vente à 9H00 jusqu'à 18H00.
- 3/ Les vélos proposés à la vente doivent être en bon état de marche.
- 4/ Établissement d'une fiche de renseignements pour chaque participant (coordonnées, type de vélo, prix demandé, etc) lors du dépôt du vélo, avec vérification de l'identité du propriétaire.
- 5/ Un coupon sera remis à chaque propriétaire de vélo déposé, afin de l'identifier lors du retrait ou du paiement du vélo.
- 6/ Les vélos pourront être essayés dans la cour de l'école maternelle.
- 7/ Chaque vélo non vendu pourra être retiré à n'importe quel moment de la journée par son propriétaire muni du coupon correspondant.
- 8/ L'association 2P2R percevra 10% du prix de vente par vélo vendu.
- 9/ L'association 2P2R réglera directement le montant de la vente par chèque à la personne adulte lui rapportant le coupon correspondant au vélo vendu.
- 10/ L'association 2P2R reversera les bénéfices de la journée à l'école Arthur RIMBAUD.
- 11/ Tout vélo non récupéré après 18H30 ne pourra être réclamé.

Bonne journée et bonne vente.